

Séance du conseil municipal du 24 juin 2014

Le conseil municipal, convoqué le 20 juin 2014, s'est réuni en séance ordinaire en date du **24 mai 2014 à 20h00** dans la salle de séance de la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, *Maire*, Dominique STOESSEL, Frédérique EBY et Françoise MAY, *adjoints*, Joël KLEIBER, Serge STIMPFLING, Florence LAVAUT, Arnaud STOESSEL, Régine BADELET, Juan Carlos RODRIGUEZ, Roland RICH et Isabelle REICHLIN, *conseillers municipaux*.

Absents excusés : Angélique LIDY qui donne procuration à Frédérique EBY, Régis BRAND qui donne procuration à Serge STIMPFLING.

Céline STEVANOVIC arrive à 20h55.

Monsieur le Maire propose aux membres d'observer une minute de silence en mémoire d'Alfred STIMPFLING, ancien conseiller municipal et papa de Serge, décédé la semaine dernière.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1) Désignation du secrétaire de mairie

Florence LAVAUT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, elle est assistée par Karen LAMBOLEZ, secrétaire de mairie.

2) Approbation du dernier PV

Le procès verbal de la séance du 22 mai 2014 n'appelant aucune observation, il est signé par l'ensemble des conseillers présents.

3) Désignation des délégués des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs

Procès verbal de l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs joint au présent PV

4) Achat d'une parcelle de forêt

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé l'acte d'achat de la parcelle de terrain appartenant à Madame SCHAEDELIN le 10 juin dernier. Le montant des frais se monte à 1 236,04€.

5) Tarifs et règlement de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2014-2015

Le maire rappelle les nouveaux horaires scolaires et ceux concernant la garderie périscolaire.

L'accueil du matin sera fait par Nathalie GRASSER, ATSEM, comme cette année.

A midi, les enfants seront accueillis tous les jours par Mireille HARTMANN, et un jour sur deux par Nathalie GRASSER et Catherine JEKER, ATSEM.

Le soir, c'est Madame HARTMANN qui assurera la garde jusqu'à 18h30.

Après délibération, les conseillers approuvent les modifications apportées au règlement et approuvent les tarifs suivants, applicables au 1^{er} septembre 2014 :

tranche	accueil matin à partir de 07h30	accueil midi+repas	accueil soir jusqu'à 17h00	accueil soir jusqu'à 18h30
RFR < 25 000.-€	1,60 €	6,69 €	2,37 €	5,22 €
25000.-€ < RFR < 35000.-€	2,10 €	7,05 €	2,62 €	5,75 €
35000.-€ < RFR < 45000.-€	2,25 €	7,33 €	2,81 €	6,18 €
45000.-€ < RFR < 55000.-€	2,50 €	7,78 €	3,15 €	6,87 €
55000.-€ < RFR	2,75 €	8,24 €	3,43 €	7,56 €

RFR = revenu fiscal de référence

Une majoration de 10% sera appliquée aux personnes ne résidant pas dans la commune d'ASPACH.

Madame EBY précise que les tarifs appliqués à la garderie périscolaire sont moindres que ceux pratiqués par les gardiennes.

6) Exonération facultative de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable et locaux à usage artisanal

Les renseignements demandés, relatifs à ce dossier, n'étant pas parvenus à la mairie, le Maire propose de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain conseil.

7) Compte-rendu des commissions communales.

Monsieur le Maire donne la parole aux présidents des commissions qui font le compte-rendu des réunions de leurs commissions respectives.

Commission environnement, cadre de vie et santé publique : Françoise MAY informe les conseillers que la commission s'est réunie le 19 juin courant.

La cérémonie de remise des prix « maisons fleuries 2013 » aura lieu à Aspach le 18 septembre prochain, à 18h00 à la salle polyvalente.

Il est proposé d'acheter 4 totems de déjections canines (poteau, distributeur de sacs et poubelle) à implanter dans la commune, ainsi que 2 bancs (nouveau et ancien cimetière).

Une réflexion est engagée sur l'aménagement de certains talus, difficiles d'entretien.

Dans le cadre de la démarche zéro pesticide, Madame MAY s'est rendue ce jour à une formation avec les ouvriers communaux.

Lors de la prochaine séance du conseil municipal, ce dernier devra délibérer sur le choix soit d'un plan de désherbage (4 500.-€ HT) soit d'un plan de gestion différenciée (6 075.-€HT).
Monsieur AUDRAS souhaite participer à la commission en tant qu'invité.

Commission de l'information : Dominique STOESSEL informe les conseillers qu'il a reçu en retour environ 50 questionnaires suite à la distribution du bulletin communal.

Commission social, sport et loisirs, scolaire et culturelle : Frédérique EBY informe les conseillers qu'une réunion relative au comité des fêtes a eu lieu. La 1^{ère} manifestation devrait avoir lieu cet automne.

Une réunion est programmée fin août-début septembre, dans le but de créer un CCAS.

Commission sécurité : Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il faudrait commander deux coussins berlinois afin de ralentir la circulation.

L'arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds a été pris et envoyé à la Sous-Préfecture. Contact a été pris avec les services de l'Unité Routière, en charge d'installer les panneaux obligatoires achetés par la commune.

Commission des finances : elle se réunira courant septembre.

Commission technique : Dominique STOESSEL fait savoir aux conseillers qu'il est dans l'attente de devis pour la Rue de la Libération, suite aux coulées de boue.

8) Compte-rendu des organismes intercommunaux

Le Maire a participé à de nombreuses réunions dans le cadre de la CCA (Communauté de Communes d'Altkirch) :

Commission jeunesse : il y a une section JSP (jeunes sapeurs pompiers) au collège d'Hirsingue.

La MJC sera bientôt inaugurée, il y a un problème au niveau de la médiathèque.

Commission cadre et vie et communication : le 1^{er} bulletin intercommunal a paru et a été distribué la semaine dernière. La CCA subventionne le RAM (relai des assistantes maternelles) mais pas le pôle périscolaire des différentes communes membres.

Comité de pilotage du GERPLAN : aucune action n'a jamais été programmée à ASPACH (la demande doit être faite par la commune) ; une journée pédestre de découverte du ban devrait être organisée cet automne.

Commission urbanisme : à partir de 2015, les services de la DDT n'instruiront plus les dossiers d'urbanisme. Il faudra trouver une solution, peut-être au niveau de la CCA.

Commission technique : la CCA est en train d'étudier la possibilité de réduire l'intensité de l'éclairage public après minuit, sans éteindre les lampes car cela coûterait trop cher.

Il n'y a pas de bassin d'orage à Aspach, voir pour en créer un.

Commission environnement : il y a beaucoup trop de tonnes de déchets déposées à la déchetterie. Une solution est à l'étude : faire payer les usagers au-delà de 12 passages/an.

SIASA : Isabelle REICHLIN, vice-présidente, informe les conseillers qu'après de nombreuses études relatives à la création d'une nouvelle salle de sport pour les élèves du collège d'Altkirch, il a

été décidé de réhabiliter le COSEC : montant des travaux : 1 400 000.-€ HT, subventionnés à 35%. Les travaux devraient débuter en avril 2015 et durer 9 mois. Coût pour la commune : 25 700.-€ au lieu de 23 500.-€ en 2014.

SMS : Florence LAVAULT a assisté à une réunion au cours de laquelle il a été décidé de recenser les besoins des communes du Sundgau dans le cadre du SCOT (habitat, infrastructures routières, développement économique...).

Correspondant défense : Arnaud STOESSEL fait le compte-rendu de la réunion du jour relative au recensement militaire, et à l'importance d'associer les enfants aux cérémonies de mémoire (armistices, etc...)

Il a également été question du budget qui se réduit.

Brigade Verte : Céline STEVANOVIC a assisté à une réunion ce même jour : il a été dit que les gardes-champêtres peuvent désormais utiliser une matraque télescopique. Les Maires doivent se prononcer sur l'autorisation pour eux d'être armés.

L'avenir de ce syndicat est en danger car il dépend du droit local, et n'existe pas dans les autres régions. 50% de son budget est alloué par le Conseil Général.

Une motion de soutien sera adressée aux différentes communes du Département (314 communes sur 377 bénéficient du soutien de la Brigade Verte).

9) Divers.

Information

→ Monsieur le Maire présente aux conseillers la liste des permis de construire et des déclarations préalables en cours et accordés depuis le 22 mai dernier. Il les informe également des dernières transactions immobilières ayant eu lieu dans la commune.

→ Il propose également aux conseillers de réfléchir à un éventuel autre mode d'affichage en mairie : pourquoi pas un écran piloté à l'extérieur par une borne ?

→ Il informe ensuite les membres qu'une invitation du Cercle Ste Cécile est parvenue en mairie : spectacle de la section des jeunes faisant du théâtre en alsacien le dimanche 29 juin prochain à 17h00.

→ Les conseillers sont également invités à l'inauguration du nouveau magasin « DuoDéco » à Altkirch, magasin à l'initiative de deux sœurs ayant vécu à Aspach, le vendredi 4 juillet prochain entre 16h00 et 19h00.

→ Le Maire propose aussi d'améliorer la projection dans la salle de séance, en procédant à l'installation d'un vidéo projecteur au plafond et d'un écran fixe. Une étude sera réalisée.

→ Enfin il informe les conseillers qu'il va rencontrer les pompiers le 1^{er} juillet prochain au sujet de la Licence IV.

Tour de Table :

- Il faudrait boucher les trous dans les rues du village

- Il faut vidanger les piscines dans le réseau des eaux usées et non des eaux claires.
L'information sera transmise aux villageois.
- Il faudrait débroussailler le chemin vers Walheim, car il n'est pas utilisé par les agriculteurs mais par les promeneurs.
- Il est possible de consulter les résultats des analyses de l'eau du ruisseau sur le site de l'Agence Rhin-Meuse.
- Il est proposé de remplacer les urnes enterrées du columbarium de l'ancien cimetière par des colonnes, celles existantes étant toutes occupées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 heures 40.